



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 313

BULLETIN MUNICIPAL



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 AVRIL 2022

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD, Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA, Serge SEGUIN

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

MOT DU MAIRE : Forte participation aux Elections présidentielles 2022

Les dimanches 10 et 24 avril ont conduit à l'élection comme Président de la République, Emmanuel MACRON.

Les électrices et électeurs de Mercey le Grand ont participé nombreux à ce vote majeur. En effet, aux deux tours, environ 81 % des inscrits se sont rendus aux urnes pour accomplir leur devoir civique.

Cela est plus que la moyenne nationale et ces deux scrutins se sont déroulés dans un bon esprit.

Je remercie l'ensemble de notre conseil municipal qui a participé à la bonne organisation de ces deux votes et également l'ensemble des électrices et électeurs qui se sont déplacés. Les résultats ont été affichés, transmis à la Préfecture et relayés par la presse et les sites internet.

Les élections législatives des 12 et 19 juin conduiront à élire de nouvelles députées, de nouveaux députés qui représenteront les territoires, voteront de nouvelles lois et siègeront à l'Assemblée Nationale.

Je souhaite que la ruralité que nous défendons ardemment soit mieux reconnue, mieux écoutée.

Personnellement, je me battraï pour que les mots « Liberté, Egalité, Fraternité » résonnent dans tous nos foyers, dans tous nos esprits.

Le Maire Didier AUBRY

DELIBERATIONS

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2022 équilibré qui a été étudié en Commission Finances.

Budget communal :

Fonctionnement : 666 000 €

Investissement : 370 000 €

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité**, le conseil municipal **approuve** le budget présenté et le signe.

DEPRÉCIATION DE CREANCES

Le Maire présente les créances irrécouvrables qui incombent à la commune, malgré les procédures. Elles sont de **14 674.23 €**. Le conseil municipal en prend acte, et accepte à **l'unanimité** les écritures comptables qui en découlent.

CARTES AVANTAGES JEUNES

Christel Antoine, Première adjointe explique les intérêts de la carte avantage Jeunes, réservée aux jeunes de moins de 30 ans.

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, le Conseil Municipal se prononce pour la participation de la commune à 2 € par carte avantage jeunes, de les acheter 7 € et de **les proposer aux jeunes de moins de 30 ans de la commune, à 5 €, sur inscription en mairie**, à compter de ce jour jusqu'au 30 juillet, pour une utilisation de septembre 2022 à août 2023.

AUDIT ENERGETIQUE BATIMENT COMMUNAL MAIRIE

Monsieur le Maire et Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux présentent l'audit énergétique réalisé sur le bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, actuellement dédié à la Mairie et à un logement communal.

Cet audit réalisé par le bureau d'étude ITEC INGENIERIE, en liaison avec le SYDED (Syndicat Départemental d'Electricité du Doubs) est présenté avec un **diagnostic énergétique** et **différents scénarios** permettant **d'améliorer l'efficacité énergétique**. Une étude financière est présentée permettant d'étudier les coûts des travaux, les coûts des études complémentaires ainsi que les diverses subventions qui peuvent être sollicitées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal choisit le scénario avec la **géothermie** qui est **le plus ambitieux au niveau des améliorations** concernant l'isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries, le changement de VMC et de chauffage.

Ce choix du conseil municipal avec cet objectif ambitieux est de **répondre aux nouvelles normes BBC PERFORMANCE** qui permet de bénéficier de l'éligibilité au label BBC Effinergie.

Il est proposé et accepté unanimement qu'un groupe de travail soit constitué sur ce dossier, sous la responsabilité de Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux.

INFOS DIVERSES

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) :

**LE SNU :
POUR SOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA SOCIÉTÉ.**

Rejoignez l'équipe 2022,
inscrivez-vous sur
snu.gouv.fr

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2022 ?
Venez vivre une expérience unique pour vous découvrir,
vous dépasser et créer des liens forts. Rejoignez l'équipe SNU 2022 !

Vous avez **entre 15 et 17 ans**, vous êtes de nationalité française, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service National Universel !

Les inscriptions se poursuivent **jusqu'au dimanche 1er mai pour le séjour du 3 au 15 juillet 2022** sur snu.gouv.fr

1 séjour de cohésion de 15 jours + 1 mission d'intérêt général de 84 heures réparties au cours de l'année, près de chez vous, qui suit le séjour de cohésion

JOB D'ETE



Les jeunes de la commune âgés de 18 ans et plus, **sachant tondre, utiliser une débroussailleuse, étant autonomes et courageux** peuvent postuler à un job d'été du 07/06/22 au 29/07/22. Transmettre lettre de motivation et CV en mairie avant le samedi 21 MAI 2022.

EXPOSITION EPHEMERE EN INTERIEUR : DIMANCHE 3 JUILLET

La commission lien social, regroupant des élus des différentes communes de la CCVM propose, à nouveau cette année, d'organiser une exposition éphémère sur le thème : **Mise en valeur de votre village avec « Les Villages, la nature dans tous ses états »** Cette exposition se fera sous forme de photos, dessins, peinture, sculpture qui seront exposés de toutes les manières possibles.

Les personnes intéressées pour participer à cette exposition peuvent contacter Denise MARSOT au 06 87 37 03 58.

HORAIRE DE TONTE ET AUTRES BRICOLAGES

Il est rappelé que par arrêté préfectoral et pour lutter contre les nuisances sonores, les travaux de bricolage et jardinage, réalisés à l'aide d'engins à moteur sont limités aux horaires suivants :

- **Jours ouvrables** : de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h30**
- **samedi** : de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- **dimanche et jours fériés** : de **10h00 à 12h00**



Merci à tous de respecter cette réglementation ! C'est aussi cela le sens civique et le respect des autres !

CHIENS EN PROMENADE

Maintenez **vos chiens en laisse** aux abords des pâtures où se trouvent des vaches et des génisses. Les chiens en liberté s'introduisent dans les pâtures et affolent les bêtes, qui se sauvent. Merci de votre compréhension !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS : SAMEDI 7 MAI à 9h

RDV devant l'atelier communal (parking derrière la mairie) pour arpenter les rues de notre commune.

La commune fournira des gants vinyle et des sacs poubelle.

Le verre de l'amitié clôturera cette belle matinée !

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC du 10 mai au 11 juin en Mairie

La Société ARTISHOW dont l'activité est répertoriée dans la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) rubrique « Stockage des produits explosifs » a déposé une demande en préfecture pour « **l'entreposage de produits pyrotechniques.** » **pour une quantité maximum de 500 kg.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement à la Mairie de Mercey et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, **les mardis de 14h à 18h et samedis de 10h à 12h.**

Ce dossier est consultable sur le site internet www.doubs.gouv.fr (Publications légales/Enquêtes publiques/Consultation du Public).

Le public pourra adresser ses observations à Monsieur le Préfet du Doubs :

- Par courrier : Préfecture du Doubs- Bureau de la Coordination de l'Environnement et des Enquêtes Publiques, 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX
- Par voie électronique pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr
Rappeler : Consultation Arti-Show.
- A l'aide du formulaire en ligne : www.doubs.gouv.fr



CEREMONIE DU 8 MAI



La cérémonie aura lieu le **dimanche 8 MAI à 11h30, au monument aux morts**, en présence des enfants et des musiciens. **Tous les enfants de nos deux villages** peuvent participer par une lecture d'un passage du texte officiel et le chant de la Marseillaise. Appeler Christel ANTOINE au 06 80 83 80 36 pour la participation de votre enfant à cette cérémonie. **Tous les habitants de la commune, leur famille et amis sont invités** à y assister. A l'issue de celle-ci, **un pot de l'amitié** sera offert.

M. Dominique MAUSSERVEY, auteur régional sera présent avec son dernier ouvrage « Ombres et Libertés » pour dédicaces. En 1944, des Ombres s'activaient au Mouterot. Dans ce petit village, tous semblaient innocents : Albert gardait des moutons, Marcelle élevait ses enfants, Jeanne s'inquiétait pour ses proches et Pierrette guettait les mouvements de chacun. Pourtant, avec leurs maigres moyens, ils s'affairaient dans la clandestinité pour bouter les Allemands hors de France. Ils étaient les Ombres. Avec « Les Ombres », Dominique Mausservey fait revivre des Comtois, fiers de leur région et prêts à contrer les forces d'occupation : la seconde guerre mondiale vécue dans un hameau franc-comtois et les villages environnants...

LE REPAS DES ANCIENS ET DU CONSEIL MUNICIPAL Le 22 mai

Le repas qui aurait dû avoir lieu en fin d'année dernière se tiendra le dimanche 22 mai à midi la salle polyvalente St-Martin.

À VOS AGENDAS

Vendredi 6 mai : Assemblée Générale ASLM (Association Sportive et de Loisirs de Mercey) à 19h, salle polyvalente

Samedi 7 mai : Nettoyage de printemps – Mercey à 9 h

Dimanche 8 mai : Armistice du 8 mai 1945 à 11h30

Samedi 21 mai : Kermesse + repas « Les enfants d'abord » place de l'école dès 16h

Dimanche 5 juin : Vide-Grenier (AICA) à Mercey

Permanences de Mairie

Mardi de 15 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h.

03.81.58.24.52

mairie.mercey@orange.fr



Village Mercey le Grand Cottier